

La vie de Fleury

Brocante

La Brocante-Vide Greniers de 2012 a eu lieu le 22 juillet avec un retour dans le centre du village.

Nous avons battu le record de participation toutes années confondus avec 184 emplacements payés.

De très nombreuses inscriptions se sont faites le jour même avec des emplacements situés entre le monument et la coopérative. Il faut dire que nous avons bénéficié d'une météo particulièrement désavantageuse pour les brocantes précédentes. Le malheur des uns...

Pour son côté pratique l'organisation se fera également en 2013 dans le centre du village (dans la rue François Arnoult) pour être au plus proche de notre magnifique buvette.

Nous remercions tous les fleurysiens qui aident, participent, font venir leurs amis et qui acceptent les inconvénients de cette manifestation.

Vous pouvez me contacter si vous le désirez pour l'édition 2013 ou m'envoyer un message à : brocantedfleury@sfr.fr

Les fonds collectés ont servi à acquérir des jeux à installer en extérieur, le terrain reste à viabiliser.



Les Sapins de Fleury 2012

PREMIERE EDITION,

"Les Sapins de Fleury" ont clôturé, en décembre 2012, le programme d'animation de "La Vie Fleurytienne".

"Les Sapins de Fleury" est un concours de décoration de sapins de Noël visant à embellir le village pour les fêtes de fin d'année. Ce concours, ouvert à tous les fleurysiens et fleurytiennes, a recueilli près de 40 participants pour sa première édition.

Le jury composé de représentants des associations locales et de personnalités extérieures, a eu lieu le 21 décembre. Après un parcours de découverte des sapins décorés et une délibération riche, le jury a décerné le 1^{er} prix à Mme Nathalie Bouché, le 2^e prix à Mme Dominique Bouzy, le 3^e prix à M. Marceau Payer, et le 4^e prix à Mme Monique Vauthier lors de la cérémonie de remise des prix. A cette occasion quasiment tous les acteurs de ce concours étaient présents et notamment tous les participants qui ont mobilisé le meilleur d'eux même en alliant créativité, ingéniosité et subtilité pour le plus grand plaisir des yeux des habitants et des passants.

Cette première édition "Les Sapins de Fleury" a dépassé les attentes des organisateurs, ce fût une belle réussite !



L'équipe de "La Vie Fleurytienne" vous donne rendez-vous en décembre 2013 pour la 2^e édition "Les Sapins de Fleury" 2013.

"La Vie Fleurytienne" est une association de Fleury-la-Rivière qui a pour mission de contribuer à l'animation de la vie locale. Elle organise notamment un centre de vacances et de loisirs, une randonnée, et des après-midi récréatives, et elle est associée à la brocante.

L'association vous invite à participer à ses prochaines manifestations.

Pour plus d'info : laviefleurytienne.asso@laposte.net

Rosière 2012



"Quelques notes de musique auront été le début d'une journée que seule une jeune Fleurytienne de 18 ans aura la joie de connaître. Elue la 151^e Rosière a été pour moi un honneur, un après-midi animé, des émotions et beaucoup de joie partagé avec les personnes présentes ce jour. Je tiens à remercier toute les associations, la municipalité, ma famille de m'avoir accompagné lors de cette tradition. Un grand merci à mes demoiselles d'honneur Anais Thomas et Emilie Chevillet d'avoir bien voulu passer cette agréable journée à mes côtés."

Laura

Pizza à emporter

Depuis début Mai, tous les jeudis soirs de 17h30 à 21h, votre Pizzaiolo PIZZA LOUKA, vous attend sur la place Arnoult pour savourer ses excellentes pizzas.

Si vous le désirez, il prend vos commandes au 06 70 11 36 76. Alors n'hésitez pas ! Et bon appétit !

Le mot du Bâtonnier

Sous une Saint-Vincent neigeuse et hivernale, j'ai eu l'immense joie en ce jour, de représenter mon métier de vigneronne en endossant le rôle de bâtonnière 2013.

Je tenais à remercier tous les membres de la confrérie de m'avoir désigné pour représenter Fleury-la-Rivière, pour une année.

Marie-Claire MOREL



Du côté des écoles

1) Effectifs et classes :

Cycle 2 : classe de Mme Chauvin (directrice) 15 élèves : 5GS / 4 CP / 6 CE1.

Cycle 3 : classe de Mme Dethune 15 élèves: 4 CE2 / 4 CM1 / 7 CM2.

Jardin éducatif : classe de Mme mollet 11 enfants.

2) **Projet d'école** : un nouveau projet d'école a été rédigé en début d'année scolaire et a été approuvé à l'unanimité au conseil d'école.

Le précédent datait de 2010, il s'articule autour de 3 axes :

- Enseignement/apprentissage des compétences du socle commun : axes pédagogiques prioritaire Education à la citoyenneté.

- Relation avec les autres, respect des règles et de l'autre, éducation au respect de l'environnement

- Prise en considération de la diversité des élèves.

3) **Intervenants extérieurs** : Cette année encore une professeur de l'école de musique, Mme Marianne Déon, intervient chaque

lundi après-midi, une semaine sur deux. Mme Lyubisic, membre de l'association "lire et faire lire" intervient chaque jeudi matin pour le cycle 2 et chaque vendredi matin pour le cycle 3.

4) **Piscine** : Le cycle de natation s'est terminé fin janvier, les enfants ont bénéficié de 16 séances. Merci à l'APEG qui règle le transport en bus ainsi que les séances.

5) **Sorties et voyages** : Dans le cadre du projet "école et cinéma" 4 sorties sont prévues au cours de l'année, elles sont toujours jumelées avec une sortie à la médiathèque.

Les enfants du cycle 2 se sont rendus au cirque éducatif de Reims le 11 Janvier, pendant que le cycle 3 visitait la cathédrale de Reims.

Un voyage est prévu pour le cycle 2 à Paris au Musé du Quai Branly.

Les enfants du cycle 3 vont participer à une classe transplantée sur le thème de l'eau, durant une semaine à Givry en Argonne.

Réforme des rythmes scolaires : le choix de la Commune

Le conseil municipal du 28 Mars a voté en faveur d'un report à la rentrée 2014 de l'application de la réforme sur les rythmes scolaires... explications :

La réforme enclenchée par le ministre de l'Education entraîne une profonde modification de l'organisation journalière et hebdomadaire du temps scolaire et périscolaire pour les enfants des écoles. Le projet vise à mieux tenir compte des rythmes de l'enfant, chamboulés par l'instauration de la semaine de 4 jours en 2008, et d'alléger la journée de classe de 3/4heures et de reporter les 3h récupérées sur une demi-journée supplémentaire. La semaine de cours passe donc de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à 4

jours et demi (mercredi matin ou samedi matin sur dérogation).

Continuité éducative :

Ce changement a d'importantes répercussions sur les activités périscolaires (restauration, accueil du matin et du soir,) et extra-scolaires (Musique, école de sport, catéchisme...).

Suivant l'avis de la très grande majorité des personnes consultées, le conseil municipal a décidé, le jeudi 28 Mars, le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014, afin de disposer de suffisamment de temps pour concevoir une organisation des temps de l'enfant qui permette de préserver la qualité et la diversité des activités proposées aux jeunes Fleurysiens.

Jardin Educatif

Les enfants du Jardin Educatif ont été associés à ceux de l'Ecole pour la sortie au Cirque Educatif à Reims ainsi que pour les trois séances au cinéma et à la Médiathèque d'Epernay.

Ils se sont rendu à Nocturnia (Parc Argonne découverte) et ont découvert la vie des loups, le sentier jeux, ainsi que le hamac à bonds.

Le Jardin Educatif et l'Ecole ont travaillé dans une belle harmonie lors de ces dernières années.

Le Jardin Educatif est heureux d'accueillir tous les enfants à partir de 2 ans. Vous pouvez les inscrire en mairie dès maintenant pour la rentrée 2013. N'hésitez pas à venir lors des permanences des élus pour organiser une visite des locaux.

Dériscolaire

A noter le tarif pour la cantine avec la garde des enfants de 12h à 14h est de 6,15€, ce service a emporté l'adhésion d'un nombre suffisant d'enfant et continuera lors des prochaines années. Merci à tous les parents qui nous font confiance.

Pour le Jardin Educatif votre cotisation est de 2,50€ par demi journée. Un demi tarif est appliqué à partir du 2^e enfant, alors

n'hésitez pas ! Tous les enfants sont les bienvenus dans l'optique de continuer leur scolarité à l'école de Fleury-la-Rivière.

Merci de nous signaler si vous êtes intéressés pour continuer la prise en charge des enfants dès 8h et jusque 18h. Le nombre d'enfant nous a paru bien faible sur l'année scolaire 2013 ...

Ephéméride

Juin

- 16 Juin : Football
Fleury - Avize Grauves
- 21 Juin : Fête de la musique avec défilé de la fanfare.
- 29 Juin : Kermesse des écoles.

Juillet

- 2 Juillet : Maison du Parc à Pourcy,

projection en plein air à 21h "fiction sur l'urbanisation en milieu rural".

- 7 Juillet : tournoi de football organisé par l'ASF
- 13 Juillet : Défilé avec la fanfare suivie de lampions.
- 14 Juillet : Animations sur la place du village.
- 21 Juillet : Brocante dans le centre du village.
- 27, 28 Juillet : Fête à Cormoyeux

Août

- 3, 4 et 5 Août : Fête à Romery.
- 10, 11, 12 Août : Fête patronale.
- 13 Août : Fête de la Rosière.

Octobre

- 20 Octobre : Maison du Parc à Pourcy 14h, variété de pommes traditionnelles du verger conservatoire.
- 26 Octobre : Open VTT de Cormoyeux

Le coin des Associations

ADMR

Des services pour tous les publics

Grâce à sa palette très large de services à destination du grand public, des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées, l'ADMR s'inscrit comme un véritable acteur de lien social au plus proche de chez vous. Que vous soyez jeune ou plus âgé, malade ou en bonne santé, nous vous proposerons toujours les services qui répondront à vos besoins.

Exemple: Les Repas à domicile

Problème de santé momentané ou perte d'autonomie : le portage de repas à domicile peut tout à la fois répondre à l'urgence d'une situation et permettre le maintien à domicile des personnes âgées à plus long terme. Assuré par l'ADMR, le service intervient chez les gens jusqu'à cinq fois par semaine, souvent en complément d'autres offres comme l'aide à domicile.

Pour plus d'informations, contacter:

Bureau ADMR

13 rue Pasteur BP10 - 51480 DAMERY

Tél. 03 26 53 83 07

Au niveau locale vous pouvez contacter

Mme Ridon Thérèse au 03 26 58 43 91

Les repas se commandent à l'avance.

Tarif de 8,20 Euros le repas complet (sauf le pain) livré dans un véhicule réfrigéré midi et soir.

Musique

L'harmonie municipale de Fleury-la-Rivière comprend 43 membres allant de 4 à 62 ans de musique pour le plus ancien.

Le bureau est composé de :

M. Marc Didier **Président** Mme Vautrin Brigitte **Secrétaire**
M. Dubois Thierry **Vice président** M. Thomas Franck **Trésorier**

Tout au long de l'année c'est une vingtaine de sorties qui sont effectuées. St Vincent, 8 Mai, 25 Mai la Champenoise, 21 Juin la fête de la musique, 29 Juin la fête à Cumières, 13 et 14 Juillet à Fleury, 21 Juillet la fête à Belval, 27 et 28 Juillet la fête à Cormoyeux, 3,4,5 Août la fête à Romery, 11 et 13 Août la fête à Fleury, 11 Novembre commémoration de l'armistice, 23 Novembre la Sainte Cécile et la fête de Noël des écoles fin décembre.

Comme vous le voyez le programme est bien rempli.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons de futurs musiciens. Nous sommes très heureux de votre participation lors de nos différentes sorties.

Le Président Didier Marc.

A.S.F.

L'A.S.F. remercie tous les Fleurysiens qui ont contribué lors de la vente des calendriers.

Après une saison difficile, et quelques défaites dont on a du mal à se relever, notre équipe locale joue le maintien en 2^e série de district. Ils ont besoin que vous veniez les encourager, vous pouvez encore les supporter lors des 2 dernières rencontres du championnat.

Dimanche 09 juin 2013 - 15H00

Juigny - Fleury-la-Rivière

Dimanche 16 juin 2013 - 15H00

Fleury-la-Rivière - Avize Grauves US2

Pour clore sa saison, l'A.S.F. Organise son traditionnel tournoi qui aura lieu le 7 Juillet.

Venez nombreux encourager les équipes présentes.

Buvette et restauration sur place.

CC2V

Dernière nouvelle de la Communauté de Commune des deux Vallées.

Suite à la dissolution de leur communauté de Communes, les communes de Binson Orquigny, Reuil, et Villers-sous-Châtillon ont souhaité intégrer la CC2V.

Le conseil communautaire a approuvé par délibération l'adhésion de ces trois communes à compter du 1 janvier 2013.

APEG

Nous avons fini 2012 avec un beau spectacle de Noël où les enfants se sont bien amusés (ainsi que les papas) et ont eu la chance de voir le fameux père Noël ! Cette journée s'est finalisée sur un couscous qui a bien plus à l'ensemble des inscrits et nous souhaitons renouveler cet événement pour 2013.

Le loto des écoles organisé en février a connu moins de succès que les éditions précédentes. En effet, au vu des faibles bénéfices générés, l'APEG a dû renoncer à réaliser une sortie dans un parc d'attraction pour cette année.

Un grand merci à tous les membres de l'APEG pour leur participation aux préparations de toutes les manifestations que nous effectuons dont l'ensemble des bénéfices servent à payer en TOTALITE la piscine ainsi que le transport de nos enfants.

Je vous donne rendez-vous à la kermesse.

A bientôt.

Le Président Richard Guyon

Association club des jeunes " Le Fleurysien "

Le club des jeunes est une association qui est destinée à tous les jeunes de Fleury-La-Rivière dès l'âge de 14 ans. Nous organisons la décoration du village lors de la fête ainsi que des animations (spectacle) pour la rosière de l'année, un concours de pétanque. Lors de la dernière réunion, nous avons accueilli les nouveaux membres du club des jeunes, nous avons aussi effectué le changement des membres du bureau :

Présidente : Laura Bourrioux

Vice Secrétaire : Emilie Leboucq

Vice Présidente : Emeline Marc

Trésorier : Yohan Moreau

Secrétaire : Aline Vatel

Vice Trésorier : Benjamin Goût

La salle des jeunes est ouverte à tous les jeunes du village faisant partie de l'association, pour s'y retrouver et passer un bon moment quand bon leur semble.

Etat Civil

Naiissances

Clara Collet 10 septembre 2012

Kenzo Fauchard 9 mai 2012

Lena Hubert 26 décembre 2012

Zacharie Caputo 3 février 2013

Décès

Mme Anne Marie GAMET
le 10 janvier 2013

Mariages

Guillaume Vieillard et
Tatiana Verlet le 25 août 2012

Patrice Marc et Sylvie Patson
le 22 décembre 2012

17^e Rallye Épernay-Vins de Champagne

Ludovic Gherardi (Ford Fiesta s2000) a remporté dimanche 24 Mars la 17^e édition du rallye Epernay – Vins de Champagne en menant le rallye de la 1^{er} à la 14^e et dernière spéciale.

Gherardi a construit son avance dès la 1^{er} journée en signant 4 meilleurs temps sur le 5 spéciales du samedi. A la fin de la 1^{er} journée il avait 34.2s sur Laurent Viana (Peugeot 207 s2000) et 36.6s sur Alain Vauthier (Peugeot 206 WRC). Gherardi nous commentait à la fin de l'ES5 : « Il faut prendre ces moments de plaisir quand on est en tête. Il reste encore 9 ES. Il ne faudra pas se loucher sur un parcours aussi étroit et ne pas crever. Je suis confiant ». Quentin Giordano est quand à lui leader du groupe R devant Romain Ferry.

La seconde journée de ce rallye a été marquée par de nombreux rebondissements dès l'ES 6 avec l'abandon sur casse mécanique d'Alain Vauthier alors 3^e du général et la contre performance de Laurent Viana qui laisse filé plus de 25 secondes sur le scratch de Barbara. Du coup le podium est complètement modifié : Gherardi auteur du second temps augmente son avance au général, José

Barbara (Mini JCW WRC) passe second à 53 secondes et Viana glisse troisième à 55 secondes.

La suite vous la connaissez Gherardi facile depuis le début du rallye n'a plus qu'à gérer son avance et laisse les autres pilotes s'expliquer pour les deux dernières place du podium. A l'arrivée de l'ES8 il nous expliquait sa stratégie pour la fin du rallye « J'essaie de garder l'écart avec mes poursuivants et de surveiller leur course. Je vais essayer de faire un deuxième tour identique à ce premier en conservant mes pneus à gommages tendres et carcasses dures. On verra après ». Armando Pereira alors auteur du scratch et 4^e au



Ludovic Gherardi et son copilote Christian Augier ont su admirablement exploiter le potentiel de la Ford Fiesta S2000 pour l'emporter haut la main.

général n'a qu'un objectif : Aller chercher le podium !

Il en avait fait son objectif pour la fin du rallye et dès l'ES9 Armando Pereira reprend la troisième place au général à Viana après avoir signé son deuxième meilleur temps consécutif. Dès lors nous avons un podium qui ne bougera plus jusqu'à la fin du rallye : 1. Gherardi 2. Barbara 3. Pereira !

Cross des Ecoles

Avant de ranger les livres et les cahiers pour une quinzaine de jours, vacances de Pâques obligent, 600 élèves de primaire des écoles de Cumières, Damery, Dizy, Hautvillers, Magenta, Fleury-la-Rivière, Venteuil et Mardeuil ont afflué sur la pelouse du stade de Dizy pour le traditionnel cross des écoles. Objectif pour ces jeunes adeptes de la course à pied : donner le meilleur d'eux-mêmes, en recherchant la victoire pour les plus en jambes, ou pour les plus modestes, simplement faire honneur à la famille devant des parents, sous le charme, venus en aficionados apporter un soutien inconditionnel à leur progéniture.



JEUX

Pourriez-vous dire où ses photos ont été prises ?



Photo Insolite N°1



Photo Insolite N°2



Photo Insolite N°3

Les réponses paraîtront dans le prochain numéro.

Réponse du jeu du bulletin municipal N°9 : Photo 1 : façade 11 rue Daniel Vauthier - Photo 2 : Eglise - Photo 3 : Trottoir 2 rue Daniel Vauthier

Travaux

Travaux réalisés

- Dans le cadre du projet d'isolation phonique et thermique de la salle polyvalente, toutes les fenêtres ont été remplacées. La porte du fond sera changée très prochainement dans une nouvelle tranche de travaux.
- Les travaux de remise en état de la rue de la Barbe aux Canes sont en cours. Les trottoirs ont été remis à l'alignement
- Projet centre : Les travaux ont bien avancé, le bâtiment est hors d'eau. L'ouverture de la médiathèque est prévue pour Novembre 2013. La commune a réalisé un emprunt de 170 000 Euros sur 15 ans pour finaliser le projet centre. Des investissements sont prévus pour aménager le bâtiment, mobilier, matériel de cuisine, etc. Une ligne de budget a été ouverte afin d'aménager la médiathèque.

- Hydraulique : afin de sécuriser la colline et d'éviter un éventuel glissement de terrain, la source des Goisses qui alimente la fontaine place du Commerce a été canalisée jusqu'à la cour du syndicat.

Travaux à venir

- Salle de musique : Les fenêtres vont être changées par de nouvelles en PVC.
- Sécurité : Une issue de secours va être aménagée au niveau du dortoir du Jardin Educatif, pour ce faire une porte ainsi qu'un escalier métallique seront posés côté Nord.
- Eglise : La totalité de la couverture de la Nef, côté Nord sera prochainement rénovée. Les ardoises seront remplacées par des tuiles beauvoisè ardoisée.

Infos Pratiques

Déchetterie Intercommunale

La déchetterie intercommunale des Longues Raies se trouve sur la D1 entre Damery et Venteuil à 1km après la sortie de Damery à gauche à coté de la station d'épuration.
Pour pouvoir utiliser les services de la déchetterie, vous devez avoir la carte de la déchetterie visible sur votre tableau de bord de votre véhicule. Pour vous procurer cette carte, il vous faut venir en demander une à la mairie.
Fermeture : pendant les vendanges et une semaine pendant les fêtes de fin d'année.

	HIVER (du 1er octobre au 31 mars)		ÉTÉ (du 1er avril au 30 septembre)	
LUNDI		13h30 - 17h00		14h00 - 18h30
MARDI				14h00 - 18h30
MERCREDI		13h30 - 17h00		14h00 - 18h30
JEUDI				14h00 - 18h30
VENDREDI		13h30 - 17h00		14h00 - 18h30
SAMEDI	9h00 - 12h00	13h00 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30

Contact : **Communauté de Communes des 2 Vallées**
26 avenue de Paris - La Chaussée de Damery
51480 VAUCIENNES

Tél. 03 26 57 53 89 - Fax : 03 26 59 07 63 - mail : cdc2v@orange.fr

Les loisirs motorisés en milieux naturels

Quelques préconisations : Une loi de 1991 et sa circulaire de 2005 permet au maire (et préfet) d'interdire l'accès aux véhicules de loisirs.

Ce type de « loisir » a un impact sur des milieux souvent fragiles. La vitesse est un danger et le bruit génère des nuisances.

Il faut bannir les ornières comme terrain de jeu, celles-ci abritent le fameux *Sonneur* à ventre jaune (bien connu dans notre village), c'est un amphibien rare en Montagne de Reims...

Que dit la Loi : La pratique en dehors des chemins inscrits au cadastre et des chemins praticables par un véhicule de tourisme est prohibée.

Que risquez-vous ? : une amende de 1500€ et immobilisation du véhicule.

Bon chemin à tous.

Location Salle des Fêtes

Pour vos manifestations familiales, vous pouvez louer la salle polyvalente municipale et sa cuisine.

Tarifs : la journée : 300 Euros + consommation fuel,
le week-end : 350 Euros + consommation fuel.

Le Déneigement, l'affaire de Tous !!!!!

Les obligations des riverains concernant le nettoyage des trottoirs et rigoles

Il est rappelé qu'il incombe à chaque habitant le nettoyage et le balayage au droit de son habitation ou de son commerce, que la voie soit publique ou privée.

En temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre le cheminement piéton. En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus responsables.

Bien que l'équipe des services municipaux se charge au mieux possible de cette tâche, les riverains ne sont pas dispensés du déneigement et de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs.

Les feux de végétaux et de broussailles

Seuls les végétaux secs peuvent être brûlés et il est interdit d'y adjoindre des produits activant la combustion.

Par contre, il est strictement interdit de brûler d'autres déchets (huiles de vidange, plastique, papiers/cartons...) car ils produisent des fumées toxiques pour l'environnement et pour votre santé.

C'est le moment de faire des travaux !

Des aides exceptionnelles pour rénover les logements

Qu'est ce qu'une OPAH ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est destinée à financer des travaux dans votre logement grâce à des aides exceptionnelles pouvant atteindre jusqu'à 55%.

Qui peut bénéficier de l'OPAH ?

Il faut être propriétaire de son logement ou posséder un logement à vocation locative et envisager des travaux permettant : de réaliser des travaux d'économie d'énergie (chauffage, isolation, VMC...), de favoriser le maintien à domicile (remplacement d'une baignoire par une douche, ...), de remettre en état un logement dégradé, voire insalubre.

Notre partenaire à contacter :  **COMAL-PACT 51**

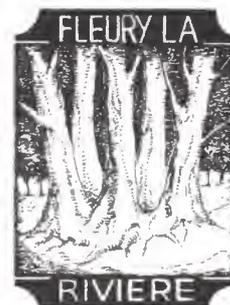
16 Bd Hippolyte Faure - BP 11 - CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. 03 26 64 13 93 - comal@comal-pact51.fr

ou lors d'une permanence à la
C.C. Des deux vallées - 26 Avenue de Paris, Vauciennes
le 2e mardi du mois, de 10h30 à 12h00, 11 juin, 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre.



DE L'HABITAT

LE PETIT Fleurysien



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE FLEURY-LA-RIVIERE

N° 10 - Mai 2013



Le mot du Maire

Avoir essayé.... N'avoir pas pu!

Avoir essayé quoi?

De mettre fin, dès la rentrée 2013, au système, unanimement décrié - même par ceux qui l'ont mis en place en 2008 - de la semaine de quatre jours d'école.

A Fleury, pas de ramassage scolaire pour les enfants du primaire, ce qui facilitait le passage aux quatre jours et demi.

A Fleury, la classe commence à 9h et reprend à 14h, horaires propices pour appliquer la nouvelle loi qui va libérer les enfants à 16h15 au lieu de 17h. En conséquence, je proposais 45 mn ou 1h d'activités périscolaires. afin que les familles puissent attendre 17h ou 17h15 pour reprendre leurs enfants.

Les enseignantes n'étaient pas favorables à la mise en place de cours le mercredi matin dès 2013. Les parents d'élèves non plus, ne comprenant pas que Fleury puisse être la seule commune des environs à vouloir améliorer les rythmes scolaires le plus tôt possible. Je passe sur le chantage à la "délocalisation", puisqu'il y a eu menaces de retirer les enfants de l'école publique. Argument-massue s'il est, puisque cela aurait mis carrément en péril le maintien d'une école à Fleury, vue la relative faiblesse des effectifs actuels.

Alors ? Alors...rien ;...tant pis. Le caractère spécifique d'une démocratie est de prendre les hommes tels qu'ils sont. Et s'ils sont plus enclins à favoriser leur vision personnelle et à terme, et ben...le changement, ce n'est pas pour maintenant.

Edith Coilot

Horaires d'ouverture secrétariat de mairie :

le mardi, jeudi et vendredi de 10 H à 12 H 30

Permanence Maire, Adjoint :

le mardi et jeudi de 18 H à 19 H

Téléphone : 03 26 58 40 97

Edito

Comme une course de fond qui dure 6 ans, nous sommes partis un peu vite. Mais comme pour une course, il faut profiter de ses forces pour prendre de l'avance. Voici venu le 10^e numéro en 5 ans. Avec trois *Petit Fleurysien* en 2009, deux en 2010, un en 2011 et 2012, vous ne pouvez pas penser que nous faisons dans la régularité !

Petit jeu : combien y a-t-il eu de *Petit Fleurysien* en 2008 ?

N'hésitez pas à nous envoyer vos idées, vos articles, à nous signaler un événement passé ou futur à mettre en valeur.

Nous espérons que vous trouverez dans ce numéro des informations utiles pour tous.

Pour les nouveaux Fleurysiens n'hésitez pas à nous joindre pour en savoir plus sur les us et coutumes Fleurysiennes.

Les vœux de cette année ont permis à quelques nouveaux habitants (trop rares) de découvrir les associations de notre village, nous leur souhaitons la bienvenue.

J.G.

Comité de Rédaction :

T. DEFLORENNE - C. CAUET
F. LECACHEUR - J. GOBRON
M. SIBEAUX - E. CHARPENTIER